

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1996 B 01149 Numéro SIREN : 407 500 974 Nom ou dénomination : VIRYDIS

Ce dépôt a été enregistré le 09/11/2021 sous le numéro de dépôt 26559

VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de € 38.000

Siège social : Le Moulin de Viry

Route de Fleury

91170 VIRY CHATILLON

407 500 974 RCS EVRY

Acte déposé au Greffe du Tribunal de Commerce d'EVRY

Le : **9 NOV. 2021**

Numéro :

2659

PROPOSITION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

ET TEXTE DE LA RESOLUTION VOTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU MARDI 28 SEPTEMBRE 2021

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Mars 2021, s'élevant à € 1.672.331,74, en totalité à la réserve facultative.

En conséquence :

- la réserve légale reste fixée à € 3.800, soit 10 % du capital social,
- la réserve facultative est portée de € 7.239.985,62 à € 8.912.317,36.

Conformément aux dispositions de l'article 243 Bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale constate que les dividendes suivants ont été distribués aux associés au cours des trois derniers exercices, à savoir :

- par l'Assemblée Générale du 28 Septembre 2018, la somme de € 600.000,00, soit un dividende de € 240 par action ouvrant droit au profit des associés personnes physiques, à l'abattement de 40 % calculé sur la totalité de son montant.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

COPIE CERTIFIEE CONFORME

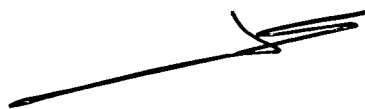


VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de €38.000
Siège Social : Le Moulin de Viry
Route de Fleury
91170 VIRY CHATILLON
407 500 974 R.C.S EVRY

COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2021

COPIE CERTIFIEE CONFORME

A handwritten signature in black ink, consisting of a long horizontal stroke followed by a loop and a short vertical stroke.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VIRYDIS		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12					
Adresse de l'entreprise LE MOULIN DE VIRY - RTE DE FLEURY 91170 VIRY CHATILLON CEDEX		Durée de l'exercice précédent* 12					
Numéro SIRET* 4 0 7 5 0 0 9 7 4 0 0 0 1 6		Néant ☐ *					
		Exercice N clos le, 31/03/2021					
		Brut 1	Amortissements, provisions 2				
			Net 3				
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	99 905	96 957	12 948
		Fonds commercial (1)	AH	AI	17 825 000		17 825 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK	101 835	101 835	
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ	444 499	326 041	118 457
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS	5 544 631	4 820 244	724 386
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	4 679 426	4 200 576	478 850
		Immobilisations en cours	AV	AW	40 000		40 000
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	514 589		514 589
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE	4 872 239		4 872 239
		Prêts	BF	BG	911		911
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	56 975		56 975
	TOTAL (II)		BJ	BK	34 180 012	9 545 654	24 634 358
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU	6 496 875	36 508	6 460 366
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	382 977	27 919	355 058
		Autres créances (3)	BZ	CA	4 479 665	106 312	4 373 352
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres)	CD	CE	13 805		13 805
		Disponibilités	CF	CG	497 909		497 909
	Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI	338 411		338 411
TOTAL (III)		CJ	CK	12 209 643	170 739	12 038 903	
Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW					
Primes de remboursement des obligations (V)		CM					
Ecart de conversion actif* (VI)		CN					
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	IA	46 389 656	9 716 394	36 673 262	
Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	911	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations	Stocks		Créances			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS VIRYDIS		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé 38 000)		DA	38 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,		DB	f	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK \)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	3 800	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	7 239 988	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	1 672 331	
	Subventions d'investissement		DJ	166 461	
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	9 120 581	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM		
	Avances conditionnées		DN		
	TOTAL (II)		DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP	202 832	
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR	202 832	
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	16 398 327	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	398 711	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	1 842	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	7 197 594	
	Dettes fiscales et sociales		DY	2 871 294	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	482 078	
Compte régul	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	27 349 848		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	36 673 262		
RENVOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	18 534 502
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH	2 092 572	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VIRYDIS						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	80 745 726	FB		FC	80 745 726	
	Production vendue { biens * services *	FD	7 058 494	FE		FF	7 058 494	
		FG	1 723 871	FH		FI	1 723 871	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	89 528 091	FK		FL	89 528 091	
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	105 251	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	633 222	
	Autres produits (1) (11)					FQ	150 332	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	90 416 898
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	69 412 637	
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(366 666)	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	161 157	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	9 292 317	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 102 075	
	Salaires et traitements*					FY	6 253 835	
	Charges sociales (10)					FZ	1 923 607	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*					GA	412 179
							GB	
		Sur actif circulant dotations aux provisions*					GC	- 107 704
	Pour risques et charges dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	36 398	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	88 335 246
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	2 081 651
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					(III) GH	18 873	
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					(IV) GI	211	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	516 352	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK	31	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	1	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	516 385	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	179 206	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	179 206	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	337 178	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	2 437 491	

Désignation de l'entreprise <u>SAS VIRYDIS</u>			Néant ☐ *		
			Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	13 260	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	33 292	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC	f	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	46 553	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	86 697	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	86 697	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)			HI	(40 144)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			IJ	334 136	
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	390 880	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	90 998 709	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	89 326 378	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)			HN	1 672 331	
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	60 589
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *		HP	
		- Crédit-bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	16 773
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art 238 bis du C G I)		HX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)		RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		AI	468 074
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)		Exercice N		
			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales		50		
	Autres produits et charges exceptionnels		273	13 260	
	Parrainage E.LECLERC		65 000		
	Subventions d'investissement virées au résultat			33 292	
	Dénouement Litige salarié		21 373		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

SAS VIRYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 36 673 262 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégagant un bénéfice de 1 672 332 €

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels

Ces comptes annuels ont été établis le 09/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliqués sur et hors factures.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

CRISE SANITAIRE - COVID 19

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société VIRYDIS réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité

La société en collaboration avec le mouvement E. Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêt des comptes de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SAS VIRYDIS</u>										Néant ☐		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	18 026 048	KE		KF	692	
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP	444 499	KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS	5 456 255	KT		KU	88 375	
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV	3 404 904	KW		KX	83 736	
		Matériel de transport*				KY	30 338	KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	1 152 430	LC		LD	8 016	
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ	40 000	
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	10 488 428	LO		LP	220 127	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	514 589	8V		8W	
		Autres titres immobilisés					IP	4 732 585	IR		IS	139 654
Prêts et autres immobilisations financières					IT	57 274	IU		IV	1 500		
TOTAL IV					LQ	5 304 448	LR		LS	141 154		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					ØG	33 818 926	ØH		ØJ	361 974		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1		2		4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN		CØ		DØ				
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO		LV		LW	18 026 741			
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY				
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB				
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME				
		Inst gales, agencts et am des constructions		IS		MG		MH	444 499			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	5 544 631			
	Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agencts, aménagements divers		IU		MM		MN	3 488 640			
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	30 338			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	1 160 447			
		Emballages récupérables et divers *		IX		MV		MW				
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	40 000			
	Avances et acomptes			NC		ND		NE				
	TOTAL III			IY		NG		NH	10 708 556			
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7				
	Autres participations			IØ		ØX		ØY	514 589			
	Autres titres immobilisés			II		2B		2C	4 872 239			
	Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	887	2F	57 886			
	TOTAL IV			I3		NJ	887	NK	5 444 714			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4		ØK	887	ØL	34 180 012	ØM			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Exercice clos le 31/03/2021

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col 6) devient nulleDésignation de l'entreprise SAS VIRYDISNéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col 1 – col 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d’amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col 1 – col 2) – col 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat et out industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis j du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4,
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

- 1 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE
- 2 — FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE
- 3 — FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan. De même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS VIRYDIS										Néant ☐ *					
CADRE A															
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *															
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice						
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY		EL		EM		EN						
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE	198 350	PF	441	PG		PH	198 792					
Terrains			PI		PJ		PK		PL						
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ						
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU						
	Inst générales, agencements, aménagement des constructions		PV	294 425	PW	31 616	PX		PY	326 041					
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	4 593 497	QA	226 746	QB		QC	4 820 244					
Autres immobilisations	Inst générales, agencements, aménagement divers		QD	2 936 397	QE	118 688	QF		QG	3 055 086					
	Matériel de transport		QH	26 904	QI	1 225	QJ		QK	28 130					
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	1 083 899	QM	33 460	QN		QO	1 117 360					
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT						
	TOTAL III		QU	8 935 124	QV	411 737	QW		QX	9 346 862					
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	9 133 475	ØP	412 179	ØQ		ØR	9 545 654					
CADRE B															
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES															
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice					
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel								
Frais établissements TOTAL I	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6		
Autres immob incorporelles TOTAL II	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1		
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8		
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst gales, agenc et am des const	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst techniques mat et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9		
Autres immobilisations corporelles	Inst gales, agenc am divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8		
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV	NL						NM						NO		
Total général (I+II+III+IV)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV		
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)				NY	Total général non ventilé (NW-NY)				NZ				
CADRE C															
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice						
Frais d'émission d'emprunt à évaluer							Z9		Z8						
Primes de remboursement des obligations							SP		SR						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4				
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
Provisions pour risques et charges	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX				
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	36 508	6P	36 508	6R	36 508	6S	36 508
	Sur comptes clients	6T	27 919	6U		6V		6W	27 919
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	100 116	6Y	71 195	6Z	65 000	7A	106 312
	TOTAL III	7B	164 544	TY	107 704	TZ	101 508	UA	170 739
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		7C	431 016	UB	107 704	UC	165 148	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation	UE	107 704	UF	165 148				
	- financières	UG		UH					
	- exceptionnelles	UJ		UK					
Titres mis en équivalence montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C G I					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision

NOTA Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SAS VIRYDIS</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP	911	UR	911	US			
	Autres immobilisations financières			UT	56 975	UV		UW	56 975		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Chients douteux ou litigieux			VA	34 836		34 836				
	Autres créances clients			UX	348 141		348 141				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation antérieurement constituée) * ☐ UO			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY	380		380				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	8 160		8 160				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	231 758		231 758				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	93 649		93 649				
	Groupe et associés (2)			VC	1 783 611		1 783 611				
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	2 362 106		2 362 106				
	Charges constatées d'avance			VS	338 411		338 411				
	TOTAUX			VT	5 258 941	VU	5 201 965	VV	56 975		
	RENOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice	VD	1 500					
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE	676						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG	2 092 572		2 092 572					
	à plus d'1 an à l'origine		VH	14 305 755		5 499 386		6 242 811		2 563 557	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	7 135							7 135	
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 197 594		7 197 594						
Personnel et comptes rattachés		8C	1 517 518		1 517 518						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	628 823		628 823						
État et autres	Impôts sur les bénéfices		8E								
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	52 031		52 031					
collectivités publiques	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	672 920		672 920					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	391 576		391 576						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	482 078		482 078						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	27 348 006	VZ	18 534 502		6 242 811		2 570 692		
RENOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ	1 200 000	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	1 965 488	* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

VIRYDIS

Société par Actions Simplifiée au capital de 38.000 euros

Le Moulin de Viry - Route de Fleury
91170 VIRY CHATILLON

407 500 974 R.C.S. EVRY

<p>RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS</p>
--

**EXERCICE CLOS LE
31 MARS 2021**

SAS VIRYDIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS Exercice clos le 31 Mars 2021

A l'Assemblée Générale des associés de la **SAS Virydis**

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la **SAS Virydis** relatifs à l'exercice clos le 31 Mars 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du Commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er avril 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

- Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'établissement des états financiers est en conformité avec :

- le règlement de l'Autorité des Normes Comptables N°2014-03 du 05 juin 2014, modifié par le règlement ANC N°2016-07 du 04 novembre 2016,
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Comité Directeur et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle

interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Comité Directeur.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion,

la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Clamart, le 13 Septembre 2021


Le Commissaire aux Comptes
Thierry CURNIS

Membre de la Compagnie Régionale de Versailles

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/03/2021	Net 31/03/2020
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	99 906	96 957	2 949	2 698
Fonds commercial (1)	17 825 000		17 825 000	17 824 999
Autres immobilisations incorporelles	101 835	101 835		
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	444 499	326 042	118 457	150 074
Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 544 631	4 820 244	724 387	862 758
Autres immobilisations corporelles	4 679 427	4 200 576	478 850	540 472
Immobilisations corporelles en cours	40 000		40 000	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	514 589		514 589	514 589
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	4 872 239		4 872 239	4 732 585
Prêts	911		911	87
Autres immobilisations financières	56 976		56 976	57 188
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	34 180 013	9 545 655	24 634 358	24 685 451
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	6 496 875	36 508	6 460 367	6 093 700
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	382 977	27 919	355 058	397 912
Autres créances	4 479 666	106 313	4 373 353	2 870 245
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	13 805		13 805	13 805
Disponibilités	497 909		497 909	440 944
Charges constatées d'avance (3)	338 411		338 411	317 080
TOTAL ACTIF CIRCULANT	12 209 644	170 740	12 038 904	10 133 687
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	46 389 657	9 716 395	36 673 262	34 819 138
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)			911	87
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/03/2021	31/03/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital	38 000	38 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	3 800	3 800
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	7 239 988	5 483 291
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 672 332	1 756 697
Subventions d'investissement	166 461	199 754
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	9 120 581	7 481 542
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	202 832	266 472
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	202 832	266 472
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	16 398 328	17 295 117
Emprunts et dettes financières diverses (3)	398 711	248 914
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 842	93
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 197 594	6 466 907
Dettes fiscales et sociales	2 871 295	2 665 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	482 079	394 469
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	27 349 849	27 071 124
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	36 673 262	34 819 138
(1) Dont à plus d'un an (a)	8 813 504	11 235 234
(1) Dont à moins d'un an (a)	18 534 503	15 835 798
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	2 092 572	2 222 872
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	31/03/2021	31/03/2020
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises	80 745 726	82 731 071
Production vendue (biens)	7 058 494	7 450 476
Production vendue (services)	1 723 871	1 627 322
Chiffre d'affaires net	89 528 092	91 808 869
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	105 251	20 000
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	633 223	588 045
Autres produits	150 333	68 522
Total I	90 416 898	92 485 436
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises	69 412 638	71 358 448
Variations de stock	-366 667	148 648
Achats de matières premières et autres approvisionnements	161 158	154 019
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	9 292 318	9 083 992
Impôts, taxes et versements assimilés	1 102 075	1 132 145
Salaires et traitements	6 253 836	6 063 125
Charges sociales	1 923 608	2 041 725
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	412 179	422 475
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	107 704	136 625
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	36 398	134 947
Total II	88 335 246	90 676 150
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	2 081 652	1 809 287
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III	18 873	22 982
Perte supportée ou bénéfice transféré IV	212	557
Produits financiers		
De participation (3)	516 352	499 918
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	32	66
Autres intérêts et produits assimilés (3)	1	
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	516 385	499 984
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	179 207	215 628
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	179 207	215 628
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	337 179	284 356
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	2 437 492	2 116 067

Compte de résultat (suite)

	31/03/2021	31/03/2020
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion	13 261	459 960
Sur opérations en capital	33 292	360
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	46 553	460 320
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	86 697	3 968
Sur opérations en capital		405
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	86 697	4 373
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-40 144	455 947
Participation des salariés aux résultats (IX)	334 136	284 640
Impôts sur les bénéfices (X)	390 880	530 677
Total des produits (I+III+V+VII)	90 998 710	93 468 721
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	89 326 378	91 712 024
BENEFICE OU PERTE	1 672 332	1 756 697
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées	16 773	285
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		2 848

Annexe

Règles et méthodes comptables

SAS VIRYDIS

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/03/2021, dont le total est de 36 673 262 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 672 332 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/04/2020 au 31/03/2021.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis le 09/06/2021 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/03/2021 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (Prix d'achat + frais accessoires).

Les éléments principaux d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés séparément lorsque leur durée d'utilité estimée est significativement différente. Ils sont amortis selon leur mode d'utilisation en linéaire sur les durées suivantes :

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Agencements des constructions : 10 à 15 ans
- * Installations techniques : 3 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de transport : 1 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 à 5 ans
- * Mobilier : 3 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Règles et méthodes comptables

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres de participations

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire s'apprécie au regard des perspectives économiques, de la situation nette corrigée des éléments d'actif et de passif, et le cas échéant, d'une valeur de marché du fonds de commerce correspondant à l'activité de la filiale concernée.

Stocks

Les marchandises sont valorisées au prix d'achat net de toutes conditions négociées avec les fournisseurs et appliqués sur et hors factures.

Une dotation pour dépréciation des stocks est constituée quand la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Les provisions sont comptabilisées lorsque, à la clôture de l'exercice, l'entreprise a une obligation à l'égard d'un tiers qui résulte d'un fait générateur passé et dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci. Cette obligation peut être d'ordre légale, réglementaire ou implicite. Ces provisions sont estimées selon leur nature en tenant compte des hypothèses les plus probables.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier. Les engagements correspondants n'ont pas été constatés sous la forme de provision.

Faits caractéristiques

Autres éléments significatifs

CRISE SANITAIRE - COVID 19

L'émergence et l'expansion du Coronavirus, début 2020, ont affecté les activités économiques et commerciales de nombreux pays dont notamment la France où la société VIRYDIS réalise l'ensemble de ses opérations.

L'évènement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises, une information comptable pertinente de ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Les mesures prises par les pouvoirs publics ont notamment entraîné la limitation de circulation des consommateurs mais le secteur de la grande distribution est resté actif au regard de l'approvisionnement en produits alimentaires et en produits de première nécessité.

La société en collaboration avec le mouvement E Leclerc, a quant à elle, pris toutes les mesures possibles pour protéger ses salariés pour fiabiliser les sources d'approvisionnement et répondre aux besoins de ses clients.

A la date d'arrêté des comptes de la société, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives qui remettent en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	17 824 999			17 825 000
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	201 049	693		201 741
Immobilisations incorporelles	18 026 049	693		18 026 741
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	444 499			444 499
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	5 456 256	88 375		5 544 631
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 404 904	83 736		3 488 640
- Matériel de transport	30 339			30 339
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 152 431	8 017		1 160 448
- Emballages récupérables et divers		40 000		40 000
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	10 488 429	220 128		10 708 557
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	514 589			514 589
- Autres titres immobilisés	4 732 585	139 654		4 872 239
- Prêts et autres immobilisations financières	57 275	1 500	888	57 887
Immobilisations financières	5 304 449	141 154	888	5 444 715
ACTIF IMMOBILISE	33 818 926	361 975	888	34 180 013

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	693	220 128	141 154	361 975
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	693	220 128	141 154	361 975
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions			888	888
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			888	888

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/03/2021
Éléments achetés	
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	17 825 000
Total	17 825 000

Cf. note présente en règles et méthodes comptables.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

La société DIFCHAP clôture ses comptes le 31 décembre. Par conséquent, les informations indiquées dans le tableau sont obtenues à partir des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL VIRY VOYAGES 91170 VIRY CHATILLON	10 000	71 188	100,00	-105 872
SCI DIFCHAP 91170 VIRY CHATILLON	100 000	1 097 012	99,90	577 298
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	514 589	514 589	1 405 614		499 500
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	198 351	442		198 792
Immobilisations incorporelles	198 351	442		198 792
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	294 425	31 617		326 042
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 593 497	226 747		4 820 244
- Installations générales, agencements aménagements divers	2 936 398	118 689		3 055 086
- Matériel de transport	26 905	1 225		28 130
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	1 083 900	33 461		1 117 360
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	8 935 125	411 738		9 346 862
ACTIF IMMOBILISE	9 133 475	412 179		9 545 655

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 258 941 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	911	911	
Autres	56 976		56 976
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	382 977	382 977	
Autres	4 479 666	4 479 666	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	338 411	338 411	
Total	5 258 941	5 201 966	56 976
Prêts accordés en cours d'exercice	1 500		
Prêts récupérés en cours d'exercice	676		

Produits à recevoir

	Montant
Clients factures à établir	47 028
Avoirs à recevoir	97 909
Fournisseurs RRR à recevoir	203 783
Fournisseurs PP à recevoir	77 242
Etat produit à recevoir	70 377
Intérêts C/C à recevoir	16 773
Total	513 111

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks	36 508	36 508	36 508	36 508
Créances et Valeurs mobilières	128 036	71 196	65 000	134 232
Total	164 544	107 704	101 508	170 740
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		107 704	101 508	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 38 000,00 € décomposé en 2 500 titres d'une valeur nominale de 15,20 €.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	2 500	15,20
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	2 500	15,20

Notes sur le bilan

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges Garanties données aux clients Pertes sur marchés à terme Amendes et pénalités Pertes de change Pensions et obligations similaires Pour impôts Renouvellement des immobilisations Gros entretien et grandes révisions Charges sociales et fiscales sur congés à payer Autres provisions pour risques et charges	266 472			63 640	202 832
Total	266 472			63 640	202 832
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation Financières Exceptionnelles				63 640	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 27 348 007 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	2 092 572	2 092 572		
- à plus de 1 an à l'origine	14 305 756	5 499 387	6 242 812	2 563 557
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	7 135			7 135
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 197 594	7 197 594		
Dettes fiscales et sociales	2 871 295	2 871 295		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	873 655	873 655		
Produits constatés d'avance				
Total	27 348 007	18 534 503	6 242 812	2 570 692
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	1 200 000			
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	1 965 489			
(**) Dont envers les associés	696			

Dettes garanties par des sûretés réelles

	Dettes garanties	Montant des sûretés	Valeurs des biens donnés en garantie
Emprunts obligataires convertibles			
Autres emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès d'établissements de crédit	7 040 596	7 040 596	
Emprunts et dettes divers			
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés			
Dettes fiscales et sociales			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Total	7 040 596	7 040 596	

Notes sur le bilan

Les emprunts suivants sont assortis d'un nantissement de fonds de commerce :

- emprunt 30 000 K€ (nantissement de 1er rang 20 % de l'emprunt)
- emprunt 350 K€ (nantissement de 2ème rang)
- emprunt 3 080 K€ (nantissement de 3ème rang)
- emprunt 3 450 K€ (nantissement de 8ème rang)
- emprunt 350 K€ (nantissement en rang utile - emprunt souscrit auprès de BPI FRANCE)
- billet 750 K€ (nantissement en rang utile - emprunt souscrit auprès de EDEL)
- billet 700 K€ (nantissement de 11ème rang)

L'emprunt de 3 080 K€ et l'emprunt de 3 450 K€ font également l'objet d'un nantissement des parts sociales de la SCI DIFCHAP

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - F.N.P	1 462 933
Intérêts courus sur emprunts	9 479
Intérêts C/C à payer	696
Provision congés payés	538 004
Provision primes	111 252
Participation des salariés à payer	182 778
Provision C.E.T	111 205
Provision RTT	26 188
Personnel charges à payer	81 000
Dettes - Intéressement des salariés	151 358
Provision charges sociales CP	152 680
Organismes sociaux - CAP	98 418
Etat - charges à payer	176 233
Effort construction	36 208
Organic & Tascom à payer	451 989
Provision charges sociales Primes	31 542
Provision charges sociales C.E.T	43 370
Provision charges sociales RTT	10 213
Total	3 675 545

Autres informations

Effets de commerce

Les dettes représentées par des effets de commerce se montent à 46 067 € et se repartissent comme suit :

- Fournisseurs : 46 067 €

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	333 756
Charges financières	4 655
Charges exceptionnelles	
Total	338 411

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/03/2021
Ventes de marchandises	71 166 738
Ventes de carburant	9 578 988
Production vendue - biens	7 058 494
Production vendue - services	1 723 871
TOTAL	89 528 092

Répartition par marché géographique

	31/03/2021
France	89 528 091
Etranger	
TOTAL	89 528 092

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	1 672 332
+ Impôts sur les bénéfices	390 880
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	2 063 212
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	2 063 212

Notes sur le compte de résultat

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	2 437 492	524 186	1 913 306
+ Résultat exceptionnel	-40 144	-11 226	-28 918
- Participations des salariés	334 136	122 079	212 057
Résultat comptable	2 063 212	390 880	1 672 332
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 26,5 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 83 931 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	316 721
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	316 721
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	83 931
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 26,5 %	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/04/2012, la société SAS VIRYDIS est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS VIRYDIS.

A partir du 1er Avril 2015, le périmètre d'intégration fiscale change et la société mère VIRY EXPANSION devient tête de groupe.

Le groupe d'intégration fiscale comprend les sociétés VIRYDIS, VIRY VOYAGES et VIRY EXPANSION (société mère)

L'impôt est calculé sur le résultat propre de chacune des sociétés du groupe comme en l'absence d'intégration fiscale.

Autres informations

Evènements postérieurs à la clôture

Dans le contexte évolutif actuel, la société VIRYDIS n'est pas en capacité d'apprécier l'impact chiffré éventuel sur l'exercice suivant de la crise liée à la pandémie de Coronavirus.

Effectif

Effectif moyen du personnel : 265 personnes dont 8 apprentis et 15 handicapés.

	Personnel salaré	Personnel mis à disposition
Cadres	21	
Agents de maîtrise et techniciens	13	
Employés	231	
Ouvriers		
Total	265	

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

Cette information n'est pas mentionnée car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : VIRY EXPANSION

Forme : SAS

SIREN : 507806388

Au capital de : 40 000 euro

Adresse du siège social :

ROUTE DE FLEURY
91170 VIRY CHATILLON

Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

	Montant en euro
Effets escomptés non échus	
<i>Caution Crédit bail immobilier SCI IMMO FLEURY</i>	171 600
Avals et cautions	171 600
Engagements en matière de pensions	482 932
Engagements de crédit-bail mobilier	
Engagements de crédit-bail immobilier	
Autres engagements donnés	
Total	654 532
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

La société VIRYDIS a nanti le titre détenu dans la SCI IMMO FLEURY en garantie du crédit bail immobilier soucrit par la SCI IMMO FLEURY.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 482 932 €

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes

- Taux actualisation : 0.72 %
- Taux croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 67 ans
- Table de mortalité : Table INSEE TG 05